

Agde, le 19 octobre 2020

**COMITE DE QUARTIER « MONACO SAINT LOUP »  
14 OCTOBRE 2020**

**A - VIE QUOTIDIENNE**

**1/ Passage JF Bouillon Landais** : resceller les bordurettes qui entourent les arbres. Prévoir élagage de ces arbres.

Réponse :

- Concernant les bordures : elles seront rescellées.
- Concernant les arbres : un entretien sera effectué.

**2/ Rue du Professeur Lavielle** : demander encore une nouvelle fois à l'EDF de nettoyer leur enclos autour du local. Des épineux dangereux dépassent de la clôture.

Réponse :

Le service domanialité adressera un courrier à EDF afin de leur demander d'effectuer le nettoyage.

**3/ Rue du Professeur Chastelain** : Une concertation pour la mise en place d'un sens unique est-elle envisagée ?

Réponse :

Ce sujet a été évoqué lors des précédentes réunions, un sens unique entraînerait une vitesse excessive et l'impact sur la vie de ce quartier serait trop important.

**4/ Le passage situé derrière les propriétés n°1 et 3 de la rue Etienne Rigaud** est redevenu une décharge.

Réponse :

Les passages seront nettoyés et débroussaillés.

**5/ Le chemin situé à côté du n°2 de la rue de l'Argenterie** est redevenu une décharge.

Réponse :

Les passages seront nettoyés.

**6/ Au n° 49 chemin de Janin** : la hauteur du mur extérieur de la propriété est-elle réglementaire ?

Réponse :

Le service Police de l'Urbanisme vérifiera.

Pour information :

La hauteur des clôtures en zone UD1a du PLU est de 1.20 de mur bahut plus une rehausse sans excéder 2m de haut; soit 2 m en mur plein avec un retrait d'un mètre planté.

**7/ Le snack-bar situé devant le Lycée Loubatières** s'est encore agrandi. L'autorisation a-t-elle été demandée à la Mairie ?

En outre, les poubelles de cet établissement sont sorties en dehors des heures imposées par le Sictom et ne sont récupérées que plusieurs jours après.

Réponse :

- Le bâti est une propriété privée, la terrasse est une occupation de 18 m<sup>2</sup> du domaine public validée par les services. Suite à la crise sanitaire, un accord a été validé pour un accroissement de ce droit de terrasse pour la distance entre les tables ; ce dispositif s'est terminé le 12 octobre. Le service des droits ira vérifier cette emprise.
- Le SICTOM a contacté le gérant de cet établissement pour lui rappeler les consignes (jours de collecte, présentation au PDR et l'obligation de ne pas laisser les bacs roulants sur le domaine public en dehors des jours de collecte). Un passage régulier sera fait afin d'assurer que tout a bien été compris et en cas de non-respect, la Brigade Environnement le verbalisera.

**8/ Prévoir réfection du trottoir en face d'Orphéopolis** avant l'entrée au Hameau des Fleurs.

Réponse :

Ces travaux sont programmés pour l'année 2021.

**9/ Rue de la Vérité** : prévoir le goudronnage de la chaussée.

Réponse :

Le goudronnage sera proposé à l'arbitrage des travaux sur 2022.

**10/ Rue du professeur Chastelain** sur la placette à côté des conteneurs à verres, un véhicule FIAT de couleur blanche immatriculée 3739 XH 34 semble être abandonnée.

Réponse :

Cette doléance a été transmise pour traitement au service de la Police Municipale.

**11/ Au n°30 de la rue du Professeur Chastelain** : un agrandissement de la maison a été réalisé. Un permis de construire a-t-il été demandé car il n'y a pas de panneau d'autorisation devant le portail.

Réponse :

L'agrandissement de la maison est en cours de réalisation. Une demande de permis de construire est en cours d'instruction PC N° 34003 20K0044

**12/ Rue Antoine Di Luca** : prévoir l'élagage des platanes.

Réponse :

La taille n'est pas nécessaire, nous interviendrons uniquement sur l'enlèvement des gourmands.

**13/ Vérifier le goutte-à-goutte place du Puits de Jacob.**

Réponse :

Nous nous sommes rendus sur place, pas de fuite.

**14/ Rue Antequera** : prévoir un curage de la fosse et élagage de la haie.

Réponse :

Le fossé n'a pas besoin d'être curé, les roseaux présents sur une partie seront enlevés. L'enlèvement des repousses de la haie supprimée sera effectué.

**15/ Au 15 rue Raymond Aris** : le mur extérieur donnant sur le parking devant le centre de dialyse n'est toujours pas crépi.

Réponse :

Un courrier sera envoyé au propriétaire.

**16/ A côté du n°21 rue des Tamaris**, au fond de l'impasse, construction d'un bâtiment : pas de panneau d'autorisation. Un permis a-t-il été demandé ?

Réponse :

Une modification de permis de construire est en cours d'élaboration pour ensuite être déposée.

**17/ Une représentante du comité de quartier** est fréquemment intervenue cet été pour un problème de présence de rats signalés dès juin par des personnes âgées paniquées **rue des Flandres** et dès juillet rue Stade de Rugby et **Impasse St Augustin** ensuite. Ils galopent en plein jour sur les murs de clôture, en plus de leur activité nocturne qui n'était pas détectable les autres années.

Réponse :

Après vérification, aucune demande au numéro vert n'a été faite pour un problème de rats dans les rues des Flandres, rue du stade et impasse st augustin. Nous allons programmer une intervention de l'entreprise de dératisation.

**18/ Il existe un souci au niveau des poubelles** auprès du sictom ce qui ne peut que favoriser la pullulation desdits rongeurs, avec des sacs ouverts en prime stockés pour le ramassage en dehors des containers à plusieurs reprises. (**Rue des Flandres et Impasse St Augustin**).

Réponse :

Des sacs mal fermés qui engendrent des nuisances. Les agents en charge des incivilités iront sur place voir de quoi il s'agit.

**19/ Chemin de Janin.** Certaines poubelles stockées sur les trottoirs conduisent également les piétons à descendre dans des virages risqués (virage du Mac Donald/Crédit Agricole de l'Oliveraie ; virage à hauteur du vétérinaire Boulevard Jean Monnet/Chemin de Janin).

Réponse :

Nous avons effectué les changements du point de regroupement accompagné d'une communication pour information de ces déplacements.

**20/ Il existe de nouveau un gros trou dans la chaussée** devant Atoll près de But. Aucun stop n'a été placé **Chemin d'Agde au mont Saint Loup** avant la crèche près de But pour ralentir la vitesse qui est mieux gérée du reste sur la première partie de ladite rue. Plusieurs riverains le souhaiteraient.

Réponse :

Le nid de poule sera rebouché.

Le STOP sera mis en place.

**21/ Il manque également dans la zone commerciale d'Intermarché/Décathlon** un trottoir permettant au fauteuil de descendre côté Vélo Oxygène, ledit trottoir reste haut lorsque l'on arrive sur le parking.

Réponse :

C'est une zone privée, nous alerterons l'exploitant et propriétaire.

**22/ Arbre de Judée** qui se trouve sur le **parking rue Azaïs** cet arbre malgré les soins prodigués est moribond.

Réponse :

Une taille sur l'arbre de Judée sera effectuée cet hiver. Cependant, le sujet est vieux, nous

interviendrons sans affirmer une reprise de celui-ci. Il sera possible de le remplacer si besoin.

**23/ Stationnement abusif rue Joseph Chauvet**

Réponse :

Une patrouille de la Police Municipale passera.

**24 / Stationnement Boulevard de Pantelleria (voir annexe Mr BARRA) :**

Question déjà posée le 27 novembre 2019. Aujourd'hui nous trouverons ci joints quelques photos illustrant la situation actuelle : les espaces verts sont devenus des aires de stationnement et deviennent petit à petit des espaces de terre battue ou de boue.

En effet, certaines voitures stationnent sur les espaces verts et cela de manière récurrente depuis trois ans, soit entre 6 et 8 villas sur 48 (soit environ 15% du total). Alors que les accès garages des dites villas sont totalement libres en permanence.

Qui plus est, nous voyons apparaître (toujours sur les espaces verts) depuis un certain temps des voitures, camions en bas du Bd Pantelleria (côté Bd de l'Etna) qui nous viennent d'une résidence ayant des boxes inutilisés.

Afin que cette situation prenne fin, voici plusieurs solutions possibles:

- 1- Elargir le béton désactivé devant les bateaux de la voie douce.
- 2- Rappeler par courrier aux propriétaires indécents de stationner leurs automobiles devant et sur leur accès garages.
- 3- Mettre à chaque extrémité du Bd un panneau défense de stationner sur espaces verts sous peine de procès-verbaux, ainsi qu'un rappel en milieu du Bd.
- 4- Si manque de civilité, établir des PV.

Ensuite faire un nouveau point d'ici 6 à 12 mois après l'application des 4 points ci-dessus.

Réponse :

Marc SABLAIROLES - Directeur voirie & Réseaux, informe le comité qu'un plan d'intention a été élaboré par ses services. Il serait envisageable de matérialiser des emplacements sur la voirie avec des chicanes pour garder le double sens.

**25/ Problème du Parking public devant les N° 9, 11, 13 et 15 du chemin d'Agde au Mont St Loup :** des voitures se pressent sur ce parking et débordent parfois devant les portails sans compter les voitures qui se garent carrément devant les portails de sortie des garages or il n'existe pas de bateaux devant ces sorties ni de délimitations par des lignes peintes en blanc des emplacements de parking. Il faudrait au moins peindre les délimitations des emplacements de parking.

Réponse :

Une peinture au sol sera appliquée.

**26/ Même demande pour le parking informel, situé au fond de la rue des vignes rouges, près du parking de la Foir'fouille.** Les places de parking sont à délimiter avec de la peinture blanche, bien que ce parking situé plus à l'écart subit moins d'incivilités

Réponse :

Une peinture au sol sera appliquée.

**27/** Lors des gros orages, les égouts débordent et même giclent et refluent vers certaines maisons. Les eaux de pluie de beaucoup de maisons de toute la rue (laquelle commence sur le **Mont st Loup**) se mêlent aux eaux d'égout.

Une voisine a eu un débordement des eaux d'égout publiques dans sa maison par le WC

Personnellement, j'ai fait mettre en place une valve anti-reflux sur mon tuyau d'égout individuel, mais pour certains orages la pression est tellement forte que les eaux d'égout arrivent à passer et refluent jusque dans le garage.

La seule solution est d'imposer à chaque maison la séparation de l'évacuation des eaux de pluie et de celles d'égout comme la loi l'exige.

Réponse :

Les services de la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée a été saisi. La réparation du désordre nécessite des investissements qui seront proposés au prochain arbitrage budgétaire.

**28/** La mise en état complète de l'allée piétonne qui borde le **Boulevard François Mitterrand**.

Réponse :

Cette demande n'est pas récente et n'a pu être réalisée sous le mandat précédent.

Une estimation des travaux a été réalisée, ces travaux seront proposés à l'arbitrage du budget 2022

**29/** Signalisation de la présence de rats sur les trottoirs et les poubelles **rue de Rome**.

Réponse :

Nous ferons intervenir une entreprise de dératisation.

**30/** Problème de circulation dû au stationnement de chaque côté de la **rue de Rome, de Bruxelles** (sur le trottoir) ainsi que **rue du Luxembourg**.

Réponse :

Les doléances relatives au stationnement ont été prises en compte.

**29/** Au n° 40 de la **rue Jean Mermoz** (M. et Mme BALESTRIERE) : présence de rats.

Réponse :

Nous ferons intervenir une entreprise de dératisation.

**30/** Documents sur la fibre :

Partie entre le carrefour **Rue Claude Vignier** et la fin de la Rue Jean Mermoz des malfaçons rendent les branchements des particuliers impossibles.

Réponse :

Monsieur Laurent DUBOIS contactera Monsieur UNTEREINER afin de traiter cette demande au mieux.

**31/** Manque d'entretien des réseaux d'assainissement vers la fin de la **rue Jean Mermoz** sur les 200 derniers mètres et besoin de dératisation.

Réponse :

Le réseau a été curé en 2019, sur son intégralité, nous avons aussi réalisé une inspection télévisuelle. Ce réseau est conforme à la réglementation et il est correctement exploité. Nous allons traiter pour la prolifération des rats.

Sébastien FREY demandera au service assainissement de se rapprocher du plaignant afin d'apporter plus de précisions et vérifier la bonne évacuation de ces réseaux.

### **32/ Rue de du Fenouil**

Trottoirs à refaire délabrements total (pas fait depuis 40 ans).

#### **Réponse :**

Une étude sera réalisée afin de déterminer les coûts de réfections et proposés à l'arbitrage du budget 2022, une enquête sur la vétusté des réseaux sera également réalisée.

### **33/ Rue du Fenouil**

Containers poubelles ne sont pas toujours rentres et trainent sur les trottoirs. Dépôt récurant d'encombrants sur les places poubelles, pouvez-vous poser le panneau « interdiction d'entrepôts » avec numéro d'appel des encombrants.

#### **Réponse :**

Les services du SICTOM ont fait un suivi dans la rue du Fenouil. Seul 2 bacs jaunes étaient dehors alors que ce n'est pas un jour de collecte (le n°37 du boulevard du Soleil et le 13 rue du Serpolet) malheureusement les personnes concernées n'étaient pas présentes à leur domicile. Le SICTOM les contactera par téléphone pour leur rappeler les jours de collecte.

Ce secteur sera suivi de près, il semblerait que ce soit les habitants de la rue du Serpolet qui ne jouent pas le jeu. Nous les rencontrerons.

### **34/ - parking rue du Fenouil/rue du serpolet**

Sale, délabré, non entretenu, arbre tombé par la tempête, trou non rebouché

#### **Réponse :**

Les services ont pris en compte cette demande.

### **35/ Rue des Pipistrelles**

Trottoir à refaire devant le cabinet Kiné avec accessibilité aux normes PMR, au n° 5 de la rue des pipistrelles (déjà signalé aux services plusieurs par Mme Lambert Kiné).

#### **Réponse :**

Des travaux sur trottoir au droit du numéro 5 seront réalisés, une estimation des travaux d'ensemble est à l'étude.

### **36/ FIBRE**

M WEISS a fait une demande concernant la fibre. Le service environnement contactera cette personne directement afin de lui apporter les réponses nécessaires.

#### **CQ :**

Demander aux services des espaces verts de profiter de leur passage lors de la taille des haies pour ramasser les déchets qui se trouvent dessous.

### **SECURITE**

Luc Larose a fait la présentation, sous forme d'un diaporama, de l'action menée par le service du département de la sécurité.

- Domaine « code de la route » : 5
- Domaine Troubles à l'ordre public » : 9

- Domaine Délinquance de Voie Publique : 5
- Troubles à l'ordre public : 33
- Domaines divers : 36
- Domaine Interpellation : 2
- Domaine Environnement : 28

## **B) GRANDS TRAVAUX :**

*Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des services techniques*

### **DEPLOIEMENT DE LA FIBRE**

La Ville d'Agde a été identifiée par l'Etat comme une zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) dans le cadre du programme national France très haut débit. Cela signifie que des opérateurs privés ont exprimé leur intention de déployer le très haut débit sur la commune.

Le réseau très haut débit installé par l'opérateur retenu par l'Etat pour cet appel à projet correspond à un réseau mutualisé qui pourra être utilisé par l'ensemble des opérateurs.

L'état d'avancement, au 31 août, du déploiement de la fibre par SFR-Ftth (opérateur retenu par l'Etat pour la mise en place du réseau mutualisé) est le suivant :

- Nombre total de prises à déployer : 50 436
- Nombre de prises commercialisables : 36 178 soit 71,7 % du total de prises
- Nombre de prises en cours de déploiement : 5 725 soit 11,3 % du total de prises
- Nombre de prises en projet : 8 533 (dont 4 359 en copropriété) soit 17 % du total de prises
- Prises à déployer : nombre total de logements ou de locaux identifiés sur la commune et pouvant faire l'objet d'une offre fibre
- Prises commercialisables : prises raccordées pouvant bénéficier d'une offre de raccordement par un fournisseur d'accès
- Prises en cours de déploiement : travaux de raccordement en cours de réalisation
- Prises en projet : les travaux de raccordement ne sont pas encore programmés

L'objectif qui a été donné, par l'Etat, à l'opérateur est un raccordement de la quasi-totalité de la commune pour la fin de l'année à l'exception des logements raccordables sur demande.

Les quatre gros opérateurs du marché (Orange, SFR, Bouygues Télécom et Free) proposent des offres commerciales de raccordement à la fibre.

Le suivi du déploiement de la fibre sur la commune est consultable sur le site internet développé par l'Autorité de régulation des communications et des Postes à l'adresse suivante : [cartefibre.arcep.fr](http://cartefibre.arcep.fr).

*Marc SABLAIROLES - Directeur voirie & Réseaux*

### **PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT « ENTRETIEN DES VOIRIES & VOIES DOUCES »**

Comme chaque année, la ville investit dans son patrimoine routier sur de l'entretien de voiries.

Ce sont près de 180 km (630 000m<sup>2</sup>) de voirie inter urbaine qui sont concernés auquel s'ajoute autant de voies piétonnes.

Pour maintenir un réseau routier sécurisé et de qualité, ce sont près d'1 500 000 € qui sont investis annuellement dans les différents quartiers.

L'arbitrage des investissements et donc des voiries se fait au travers d'une visite de terrain ou de Numéros verts.

En découle une analyse technique (structure, réseaux, trafic...) permettant de conforter les procédures de réfections et définir les coûts des travaux.

Cette année, sur le quartier « Monaco St Loup », les rues suivantes ont été retenues :

- Trottoirs ch. Du Mt St Loup
- Purges Bd du Monaco
- Trottoirs impasse des Peuts-Peuts
- Réfection partielle de chaussée rue des Pipistrelles
- Réfection partielle rue du rêve
- Réfection partielle rue Henri Dunant
- Réfection trottoir rue de Beau Soleil

Le planning prévisionnel par quartier sera disponible prochainement.

*Laurent BRAULT, Directeur Architecture et bâtiments.*

#### **PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT « ENTRETIEN DES BATIMENTS »**

En termes de patrimoine bâti communal, la Ville d'Agde possède environ 400 bâtiments, de toutes natures confondues, (sportif, scolaire, culturel, sécurité, ...) représentant environ 145 000m<sup>2</sup> de surface de plancher (SDP). Soit l'équivalent de 30 TERRAINS DE FOOT environ.

Parmi ces bâtiments, 120 sont des Etablissements Recevant du Public (ERP), nécessitant un entretien régulier et placés sous la responsabilité de la Direction Architecture et Bâtiments (DAB).

En dehors des opérations spécifiques (poste de police ou centre des congrès par exemple), le budget alloué chaque année pour l'entretien, la mise en conformité ou l'amélioration de ces bâtiments est en moyenne de 800 000.00 €.

Enfin, dans la priorité de nos opérations, nous apportons une attention particulière "au soutien à la rénovation énergétique" et aux économies financières engendrées."

Par exemple, les travaux significatifs pour 2020 ont été, tous secteurs confondus :

- La rénovation complète de l'isolation et de la façade de l'école d'Anatole France (+ de 100 000€)
- Le remplacement de l'intégralité du chauffage (140 unités) du Bâtiment E de l'espace Mirabel (+ de 140 000€)
- La 4e tranche du remplacement des menuiseries de Jules Ferry (+ de 60 000€) pour un coût total de 350 000€ avec une fin d'opération en 2021.
- La 4e tranche de mise en accessibilité des ERP (250 000€) pour un coût total de 2 000 000€ avec une fin d'opération en 2023.

*Marc SABLAIROLES - Directeur voirie & Réseaux*

#### **PROJET DU SITE DE LA CAVE COOPERATIVE**

La ville prévoit le réaménagement des abords par la recalcification des espaces publics.

Hôtel de Ville Mirabel • Rue Alsace Lorraine • CS 20 007 • 34 306 Agde Cedex  
Tél. 04 67 94 60 00 • [www.ville-agde.fr](http://www.ville-agde.fr) • [contact@ville-agde.fr](mailto:contact@ville-agde.fr)

En effet, la transformation du site nécessite une adaptation des aménagements en prenant en compte l'environnement proche comme le groupe scolaire, les commerces existants et les équipements futurs.

Trois priorités se dégagent :

1 Optimiser la sécurité des déplacements :

- par l'élargissement des trottoirs, respect des normes PMR,
- la prise en compte d'un cheminement doux,
- la création d'un plateau traversant,
- le bon dimensionnement des chaussées,
- la lecture aisée des différents flux par l'ensemble des usagers

2 Proposer un maximum de stationnements par la création de places de parking en épis sur la rue M Albert et du stationnement longitudinal sur le Che de Janin.

3 Apporter de l'agrément par la création d'espaces verts, la pose de mobiliers, la mise à jour de l'éclairage public et le renforcement du réseau pluvial.

L'estimation des coûts du projet est d'environ 350 000€

La livraison du programme est estimée au 3eme trimestre 2022 les travaux de voirie s'adapteront au calendrier du programme.

**Présents :**

M FREY, M BENTAJOU, M. SAIGNES, M DUBOIS, M SABLAIROLES, M HERAL, M.LAROSE, M FRANCES.

**Représentants du comité de quartier :**

Hôtel de Ville Mirabel • Rue Alsace Lorraine • CS 20 007 • 34 306 Agde Cedex  
Tél. 04 67 94 60 00 • [www.ville-agde.fr](http://www.ville-agde.fr) • [contact@ville-agde.fr](mailto:contact@ville-agde.fr)

M. BARRA, Mme BEL, M. BENETEAU, M. CANARELLI, M. CASTAN, Mme CONEJOS, Mme CRAMAIL, Mme DOUAY, M. FLEGIER, M HUTIN, Mme PERILLOUX, Mme PIGNATELLI, Mme RIVALTA, M. ROUVROY, M UNTEREINER, Mme VIDAL.

**Absents excusés :**

M BARDIN, Mme KUGEL DORION, M GACHES, Mme KUGEL DORION, M WEISS.